

ANNALES de L'ASSOCIATION

DES

Prêtres-Adorateurs

ET DE LA

LIGUE SACERDOTALE

DE LA COMMUNION



368 Av. Mont-Royal, Montréal, P.Q.

Abonnement : Canada, 50 cts par année
 " Etats-Unis, 60 " " "
 " Etranger, 3 frs " "

Direction de l'Œuvre

DIRECTION GÉNÉRALE POUR LE CANADA : R. P. GALTIER,
Directeur, 368 EST, Avenue Mont-Royal, Montréal.

Directeurs diocésains :

MONTRÉAL : Monsieur le chanoine Jos. Savaria, curé de La-
chine, P. Q.

QUÉBEC : Monsieur l'abbé C. A. Collet, Mérici, Chemin St Louis,
Québec.

OTTAWA : Monsieur le chanoine L. N. Campeau, chancelier de
l'Archevêché.

CHICOUTIMI : Monsieur l'abbé H. Marceau, curé de N. D. de
Laterrière.

RIMOUSKI : Monsieur le chanoine J. Omer Normandin, Sémi-
naire de Rimouski.

NICOLET : Monsieur l'abbé F. A. St Germain, évêché de Nicolet.

ST HYACINTHE : Monsieur l'abbé L. T. Proulx, Séminaire de
Saint-Hyacinthe.

SHERBROOKE : Monsieur L'abbé J. Chs McGee, Cappelton, P. Q.

TROIS-RIVIÈRES : Monsieur l'abbé Léon Lamothe, évêché de
Trois-Rivières.

JOLIETTE : Rév. P. Foucher. Noviciat des Clercs de St Viateur.

VALLEYFIELD : Monsieur L'abbé J. S. Edmond Aubin, Collège
de Valleyfield.

ST BONIFACE : Mgr Frs Az. Dugas, V. G., Archevêché de St-
Boniface, Man.

RÉGINA : Rév. Edouard Pacaud, Evêché de Régina, Sask.

TORONTO : Rev. A. O'Leary, St. Mary's Church, Collingwood,
Ont.

KINGSTON : Rev. Archibald Hanley, Archbishop's Palace,
Kingston, Ont.

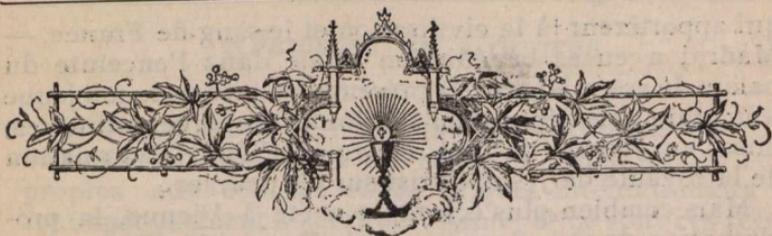
LONDON : Rev. Theo. Valentin, St. Joseph's Hospital, London,
Ont.

HAMILTON : Very Reverend Michel J. Weidner, Hespeler. Ont.

HALIFAX : Rev. Gerald Murphy, St Patrick's Church, Halifax.

CHARLOTTETOWN : Reverend M. Monaghan, Vernon River, Co.
Queen, P.E.I.

PETERBORO : Rév. Patrick J. Kelly, St. Peter's Cathedral, Peter-
boro, Ont.



LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE

DE VIENNE

Idée d'ensemble

Le Congrès eucharistique de Vienne, qui a pris fin le 15 septembre dernier, demande à arrêter encore notre attention, à mesure que des détails plus complets nous arrivent à son sujet.

Au retour de cette admirable manifestation, beaucoup se disaient : " Ce Congrès a été le plus beau. "

Et pourtant que de merveilles dans ceux qui l'ont précédé ! Les Congrès de France ont eu, dès le début, le caractère définitif actuel : sur les études pratiques dans les réunions, belles fêtes, cachet international, piété ardente. Ceux de Belgique, à une époque postérieure, ont affirmé la vitalité des œuvres d'une nation catholique, mais au territoire restreint. — Fribourg a eu son pacte solennel de fidélité à l'Eucharistie, protesté par 50,000 voix répondant aux accents enflammés de Mgr Mermillod dans un site merveilleux. — Paris a eu sa consécration au Sacré-Cœur dans la basilique nationale. — Londres a eu ses réunions de l'Albert-Hall et son merveilleux cortège. C'était l'enthousiasme de la foi reconquise et la réparation pour la maladroite injustice dont tous se souviennent. — Cologne a vu l'entrée triomphale du cardinal Légat, sur le Rhin, au milieu d'une flotte pavoisée, à travers les populations accourues en foule sur les rives, au pied des vieux burgs. — Montréal a montré dans sa gigantesque procession la foi vive de la Nouvelle-France, depuis les Iroquois et les Hurons convertis, jusqu'aux descendants de ceux

qui apportèrent là la civilisation et le sang de France. — Madrid a eu sa bénédiction finale dans l'enceinte du palais de ses rois, avec la présence religieuse de son jeune souverain et le déploiement de toutes les forces militaires, mises au service du Roi des rois. C'était l'affirmation de la royauté de Jésus-Christ sur les peuples.

Mais combien plus éclatante a été à Vienne, la proclamation de son règne social ! Devant le Christ s'est incliné S. M. l'Empereur d'Autriche et Roi apostolique de Hongrie couronnant ses soixante-quatre ans de règne par cet acte de foi et se proclamant par là le sujet du Roi éternel des siècles. Il lui a soumis, non seulement son auguste personne et la famille impériale, mais encore son gouvernement et tous les peuples qu'il régit. Aussi la vision de la Hofburg a dépassé malgré la pluie tout ce que nous avons vu jusque-là. Ce fut l'expression de la royauté de Jésus-Christ affirmée en pleine terre du joséphisme. Quel progrès et quelle victoire ! En ces temps où, par la révolution, le Christ est au ban des nations, le divin Roi s'est ménagé un triomphe dont les plus sectaires n'ont pu nier la beauté.

Ce Congrès a été une grande vision à la fois de l'Orient et de l'Occident agenouillés au pied de l'Hostie. L'Occident, c'était la France avec 9 de ses évêques, 500 de ses prêtres et 5,000 de ses fils ; c'était l'Angleterre avec le cardinal de Westminster et une élite de plusieurs centaines ; l'Espagne avec 500 de ses nationaux, la Belgique avec son primat, le cardinal de Malines, et un groupe important, l'Allemagne catholique avec de nombreux représentants, l'Autriche avec des sujets de toutes les provinces et les plus pittoresques diversités des costumes et des langues. — L'Orient, c'étaient les Hongrois avec leurs fiers magnats à la toque de fourrure et au manteau de velours, les Tchèques, les Slovaques, les Ruthènes, les Slovènes, les Croates, les Tyroliens, les Roumains, les Polonais de la Galicie. Chacune de ces nationalités a eu ses séances spéciales en autant de sections spéciales et ses cérémonies particulières. Chaque jour le divin Sacrifice a été offert dans tous les rites orientaux et occidentaux, admirable variété dans l'unité indissoluble de la foi.

Résultats du Congrès

Quoi qu'il en soit du résultat qui découlera des travaux des sections, il y a des résultats généraux qui sont propres aux congrès eucharistiques internationaux et tout spécialement à celui de Vienne, et ce sont ces résultats qui non seulement les légitiment, mais même les rendent précieux pour la cause eucharistique.

Il y a d'abord, l'intervention officielle des pouvoirs publics, et qui pourra dire l'influence considérable d'un acte réfléchi comme celui de S. M. l'Empereur d'Autriche, à une époque où tous les peuples sont plus ou moins envahis par le naturalisme ?

Il y a l'affirmation tout à la fois de la magnifique unité et de la catholicité de l'Eglise, puisque le représentant du Saint-Père est, après Jésus lui-même, le personnage le plus important du Congrès, et que ces fidèles de toutes les contrées, qui peut-être pour la plupart ne connaissent pas son nom la veille, sont unis dans la même soumission, la même vénération, le même empressement autour de Celui qui représente la personne auguste du Chef de l'Eglise.

Il y a l'édification mutuelle, d'où naît la charité et une pénétration plus profonde de l'unité de fin, au travers de la diversité des races et des langues ; on se juge, on s'apprécie mieux, l'Hostie sainte et le représentant du Saint-Père sont le trait d'union entre tous. Et sans doute, comme dit justement un chroniqueur, "la procession finie, les cierges éteints, le fumée de l'encens dissipée, les congressistes retournés chez eux, repris par leurs milieux, leurs besoins, leurs atavismes, se retrouveront ce qu'ils étaient avant l'heure bénie et fugitive, des Français, des Hongrois, des Italiens, des Autrichiens qui songeront à leur commerce, à leurs traités, à leurs inimitiés, à leurs alliances ; mais un instant, une voix dont l'écho ne meurt jamais tout à fait, et dont il faut qu'on s'applique à prolonger la résonnance, les a tirés de la nuit où on se heurte pour les ravir aux clartés où l'on s'aime..."

On a dit que les voyages élargissaient l'esprit, lui donnaient une compréhension plus universelle. C'est vrai.

Qui de nous, Français, n'a admiré sincèrement et sans réserve, je dirais presque avec envie, la piété eucharistique des Viennois, leur admirable tenue à l'église, le respect généreux avec lequel un bon nombre se découvrent chaque fois qu'ils passent devant une église, et cette touchante salutation des enfants : Loué soit Jésus-Christ ! Oui certes, le spectacle de Vienne pendant ces jours était une prédication éloquente qui devait nous inspirer un peu de modestie : il y a donc des pays où les simples fidèles, les hommes, savent rester avec une tenue édifiante, une heure entière et davantage devant le Très Saint Sacrement.

Et comment traduire l'émotion qu'inspirait la vue de ces masses compactes marchant lentement vers le banc de communion, car la distribution, en certaines églises, a duré plusieurs heures — et l'audition de ces cantiques à la mélodie si vraiment religieuse par lesquels ces milliers de voix d'hommes chantaient leur enthousiasme et leur reconnaissance après la communion ?

Il y a enfin ce que j'appellerai après tant d'autres la mentalité eucharistique refaite dans les masses.

C'est le grand fruit des Congrès eucharistiques internationaux, et c'est bien aussi le plus nécessaire à obtenir.

Les grandes journées, comme celles que les congressistes viennent de vivre à Vienne, agissent plus sur la mentalité des masses que toutes les discussions et tous les raisonnements ; c'est là un fait. La discussion d'ailleurs, sur les meilleurs moyens de promouvoir l'application des Décrets, suppose en tous ceux qui y prennent part la volonté ferme de marcher de l'avant, sans aucune arrière pensée ou hésitation ; mais ce qui peut produire cette bonne volonté, condition préalable à toute entreprise, c'est d'abord la grâce de Dieu que la prière sollicite, et on prie beaucoup dans les Congrès ; on prie partout dans l'univers chrétien en union avec le Congrès ; — c'est aussi la puissance de tout premier ordre de l'exemple et un exemple comme celui qui a été donné au Congrès de Vienne troublera même les indifférents ; c'est enfin cette ambiance surnaturelle, cette action si manifeste du Saint-Esprit qui, soulevant les âmes au-dessus de la terre,

leur donne le goût de l'Eucharistie, leur fait comprendre par une illumination intérieure que l'Eucharistie résume tout l'ordre surnaturel, est tout pour l'âme, et que c'est le Pape qui a raison en voulant tout restaurer dans le Christ, par l'Eucharistie, par la communion quotidienne.

Oui nous pouvons nous réjouir sans restriction du Congrès de Vienne; Jésus y a été traité en Roi par une Majesté de la terre qui a prosterné son pouvoir à ses pieds, et les âmes y ont un peu mieux compris et goûté combien le joug du Seigneur est doux et combien vraiment c'est déjà recevoir un avant-goût du ciel, que de s'unir à Lui dans la sainte communion.

Prédication eucharistique

Triduum sur la Sainte Communion.

4^eme INSTRUCTION :

La Confession.

Exorde. L'Eucharistie sera donc l'objet de nos hommages, pendant la belle journée de l'Adoration Perpétuelle; nombreux, très nombreux, nous viendrons nous agenouiller aux pieds de l'Hostie Sainte solennellement exposée; nombreux, très nombreux, nous presserons à la Table Sainte pour recevoir Notre Seigneur et nous unir à Lui.

Or, vous le savez : la Communion est un Sacrement des vivants; elle est la nourriture de nos âmes. Aussi faut-il être en état de grâce et n'avoir sur la conscience aucun péché mortel, pour la recevoir dignement. Vous approcheriez en vain, dit le T. R. P. Monsabré, les mets les plus substantiels d'un corps inerte, vous en rempliriez en vain la bouche d'un cadavre : la nourriture ne peut produire la vie là où elle n'existe pas, ni la faire revenir où elle a cessé d'exister. Elle doit être prise, élaborée, assimilée par un organisme vivant. A cette loi, l'âme est soumise, aussi bien que le corps. La première préparation à la Communion est donc de vivre surnaturellement, c'est-à-dire de posséder la grâce de Dieu. Si on

l'a perdue, il faut qu'on la recouvre par une bonne confession. Communier en état de péché mortel, c'est le plus grand des malheurs, c'est un crime odieux, c'est, a-t-on dit, le plus horrible des forfaits que l'homme puisse commettre.

Vous ne le commettrez pas ! Et pour cela, vous voudrez tous recevoir le sacrement de Pénitence, avec les meilleures dispositions. C'est pour vous y aider, que je voudrais vous dire *quelle idée il faut se faire de la confession*. Il y a des chrétiens qui la redoutent, qui la regardent comme un supplice. Et cependant :

C'est le Sacrement de la Miséricorde !

C'est le Sacrement de la Restauration perpétuelle !

Aussi faut-il se confesser avec confiance et avec générosité.

I — C'est le Sacrement de la Miséricorde.

A. LA PREUVE.

1o Rappelez-vous la bonté de Notre Seigneur à l'égard des pécheurs.

a) Pendant sa vie mortelle, il a rencontré tous les crimes de l'esprit et du cœur : avec tous, il a été d'une bonté inouïe.

C'est Zachée, avec son amour des richesses ; c'est la femme frivole et mondaine, dans la Samaritaine ; c'est la femme coupable, dans la femme adultère ; c'est la femme publique, dans Marie-Madeleine. C'est la peur et la lâcheté, dans Nicodème ; c'est le doute, dans les deux disciples d'Emmaüs ; c'est l'incrédulité, dans saint Thomas ; c'est le reniement, dans saint Pierre : c'est la trahison dans Judas.

b) Il s'est peint sous les traits du Père de l'Enfant Prodigue attendant son fils, lui pardonnant immédiatement et lui rendant tous ses droits perdus. — Il est meilleur que ce père, car il ne se contente pas de nous attendre, mais il vient au devant de nous ; car il ne nous pardonne pas seulement une fois, mais dix, vingt, cent fois, et toujours avec la même miséricorde.

d) Or, toute cette bonté, toute cette miséricorde, se trouve réunie et condensée dans la confession ! C'est vraiment l'institution du pardon, de la réconciliation !

2o Et pour nous pardonner Notre Seigneur exige, tout simplement, l'aveu de nos fautes, avec un repentir sincère et la promesse de ne plus pécher à l'avenir. Et en cela, qu'y a-t-il de si redoutable ?

a) *L'aveu de nos fautes.*

La justice humaine se contente-t-elle du simple aveu de la faute commise et de l'expression d'un sentiment de regret ? Oh ? non, que voyons-nous au contraire ? La publicité des débats, la flétrissure, les supplices, la prison, les privations de tout genre. — Vous traîne-t-on de force au confessionnal ? Y rencontrez-vous l'esprit sévère d'un juge dont l'extérieur inspire la défiance ? Loin

de là : au tribunal de la pénitence, tout est secret, tout se passe avec bonté, douceur, charité ; et après cela, plus de reproches, pas de prison ; au contraire, c'est comblé d'honneurs et de témoignages d'amitié que vous sortez de ce tribunal, où vous avez l'avantage d'être à la fois le coupable, l'accusateur et le témoin.

La confession qu'est-elle en comparaison de l'enfer, mérité par un seul des péchés mortels dont je suis tenu de m'accuser ? Là, au fond des enfers, il y a un opprobre éternel, des remords éternels, des tourments éternels et plus de pardon ; — ici au tribunal de la pénitence, il n'y a qu'une confusion passagère, une remontrance paternelle, une gêne de quelques moments, et, après cela, viennent aussitôt le pardon, la réconciliation, la paix et la joie qui dureront toujours, pourvu que je ne retombe pas. Il faut donc s'accuser ou il faudra brûler ; laquelle des deux choses est la plus facile ?

En comparaison de divers accidents.

Voici que *votre habitation est en flammes!* Je suppose que vous puissiez la sauver en un instant et la remettre même en son état primitif, au moyen d'un peu d'eau puisée à la source voisine et versée sur le brasier dévorant, le moyen ne serait-il pas facile et le repousseriez-vous ? — Au moyen de la confession, vous éteignez le brasier infernal.

Vous devez à quelqu'un *des milliers de pièces d'or.* Supposons que vous puissiez obtenir la remise de toute la dette, en ne donnant que quelque légère monnaie qui vous reste en main ; ce moyen ne serait-il pas facile et refuseriez-vous d'y recourir ? — Au moyen de la confession, vous payez la dette infinie contractée, par vos péchés graves, envers la justice divine.

Dans le ravin d'une forêt solitaire, vous vous trouvez tout à coup *en face d'un lion redoutable* : pas moyen de fuir, pas d'armes pour vous défendre ! Déjà sa crinière se hérissé, il est sur le point de s'élançer sur vous. Supposons que vous puissiez calmer son courroux par un signe de la main, par un simple clin d'œil : Ce moyen ne serait-il pas facile ? Ne voudriez-vous pas vous en servir ? — Par la confession, vous calmez Dieu justement irrité.

Vous êtes atteint d'une *maladie mortelle.* On vous demande si vous voulez être guéri, et un simple "oui" de votre part vous rendra la vie et la santé ; n'est-ce pas facile ? Refuseriez-vous de dire ce mot ? — Or, à vous qui depuis longtemps peut-être êtes atteint de maladie, Jésus-Christ demande : Voulez-vous être guéri ? Et vous ne voudriez pas lui répondre : Oui ? Vous ne voudriez pas vous confesser et entendre cette parole consolante : Levez-vous et marchez ? Vous refuseriez d'être guéri à l'instant ?

b) *La contrition et le ferme propos.*

Ne vous imaginez pas que l'affaire capitale, quand on s'approche du tribunal de la pénitence, soit l'examen de conscience et l'aveu de ses fautes. Non, ce qu'il faut avant tout, c'est la contrition.

En cas de nécessité, la contrition peut même tenir lieu de confession, et lorsque le pénitent a une véritable contrition parfaite,

il est déjà pardonné avant d'avoir reçu l'absolution du prêtre. Mais sans contrition, il n'y a pas de pardon. On peut le comprendre aisément quand on pense à la nature du péché qui est une aversion pour Dieu et un attachement à la créature, ce qui constitue un désordre, un dérèglement.

C'est pourquoi le cœur doit être détaché de nouveau de la créature et attaché à Dieu. Ce détachement, cet éloignement de la créature est nécessairement accompagné de douleur, ce retour à Dieu ne peut avoir lieu sans que l'on déteste l'objet qui nous éloigne de lui.

Donc, la contrition est une douleur de l'âme, une détestation du péché commis, un désir sincère de réparer le mal, avec le propos de ne plus le commettre.

Il semble que c'est bien le moins que Dieu puisse exiger de nous pour nous accorder son pardon, nous rendre nos droits perdus et faire de nouveau de nous ses enfants.

Aussi avouons que la confession est le sacrement de la miséricorde ; aussi irons-nous nous confesser avec confiance et sincérité.

B. CONCLUSION : CONFIANCE ET SINCÉRITÉ.

1. *Confiance.*

Il est des âmes qui s'avancent tourmentées, comme si Dieu avait caché des pièges dans les sentiers du pardon : elles vont à la confession comme à un supplice et n'en rapportent pas la paix.

Il est des âmes qui ne voient dans la confession qu'une sorte d'acte officiel rigoureux et sec.

Comme elles se trompent ! La confession c'est ce qu'il y a de plus beau au monde. — C'est l'enfant qui va trouver son père et qui lui demande pardon ; c'est le père qui appelle son enfant, pour lui pardonner ; Non, ce n'est pas la justice, c'est la tendresse et la miséricorde.

2. *Sincérité.*

Ne rougissez pas d'avouer vos péchés. Que votre accusation soit simple, prudente et humble, telle qu'elle convient à un grand coupable. Mais surtout qu'elle soit sincère et entière. Indiquez aussi bien que vous le pouvez, le nombre de vos péchés mortels ; ne cachez pas les circonstances qui peuvent changer l'espèce d'un péché ou en augmenter considérablement la malice. Accusez-vous aussi des péchés volontairement coupables, des représentations mauvaises que vous avez provoquées, accueillies ou entretenues ; des désirs, des résolutions et des projets criminels que vous avez formés et nourris.

Sachez que Dieu voit tout à découvert dans votre cœur ; impossible de lui cacher quoi que ce soit. Vous pouvez tromper le confesseur, vous ne pouvez pas tromper Dieu. Aussi, au lieu de pardon, n'attirez pas sur vous de nouveaux châtiments ; au lieu de bénédictions, n'attirez pas des malédictions. Songez aux suites

qu'entraîne une mauvaise confession : ce sont de nouveaux péchés, ce sont des sacrilèges, c'est le changement du remède en poison, c'est l'obstination, l'endurcissement du cœur, peut-être l'impénitence finale, à laquelle succédera un enfer épouvantable.

Ou bien, préférez-vous voir, à l'heure du dernier jugement, vos péchés les plus secrets révélés au grand jour devant l'univers tout entier ?

Jamais donc de mauvaise confession !

II. — C'est le Sacrement de la Restauration spirituelle.

A. LA PREUVE.

Chaque Sacrement a son but particulier : le Baptême nous fait chrétiens, la Confirmation nous arme soldats du Christ ; la Communion nourrit nos âmes.

Le but du Sacrement de Pénitence est d'effacer nos péchés, de nous réconcilier avec Dieu, — mais aussi de corriger nos défauts, de guérir nos mauvaises inclinations, de soutenir notre faiblesse. C'est là le but complet de ce Sacrement ; c'est là l'idéal que nous devons nous en former.

C'est le remède à toutes les maladies de nos âmes. Il y a, sans doute, bien d'autres remèdes : mais celui-ci est le remède par excellence. Il constitue un véritable traitement divin et humain. Divin puisqu'il est fait du sang de Jésus-Christ ; humain puisqu'il réclame nos efforts. Jésus y a déposé tout ce qu'il faut pour nous guérir : à nous de profiter de ces grâces, d'utiliser ce Sang si précieux.

C'est un remède céleste préparé avec le sang du Sauveur Lui-même.

C'est un remède céleste par son efficacité : jamais il ne perd sa vertu et il triomphe des maladies les plus invétérées.

C'est un remède céleste par sa simplicité ; ayez un vrai repentir, accusez-vous sincèrement, et à l'instant la lèpre de votre âme disparaît.

C'est un remède prodigué avec une libéralité toute céleste. Que nous coûte-t-il ? Il se trouve là toujours prêt, toujours à notre disposition. Il découle d'un astre divin, de la croix du Sauveur !

B. CONCLUSION.

1. *Prenez donc ce remède* : vous pouvez vous le procurer quand vous voulez. Les prêtres sont toujours à votre disposition ; ils vous reçoivent avec joie. Vous avez droit d'ailleurs à leur ministère et au remède dont ils disposent.

2. *Soyez sincères* pour faire connaître vos faiblesses, vos maladies, vos tentations, les occasions qui vous ont fait tomber.

3. *Soyez généreux* dans votre contrition : sachez qu'elle va jusqu'à la fuite des occasions, jusqu'à l'emploi des moyens nécessaires pour ne plus retomber.

Soyez généreux pour accepter et pour faire les sacrifices qui vous seront demandés. Il y va de votre salut et de votre bonheur éternel ?

Péroraison — Voilà donc quelle idée il faut nous faire du Sacrement de Pénitence ; c'est le Sacrement de la Miséricorde : recevez-le avec confiance et sincérité ; c'est le Sacrement de la Restauration spirituelle : recevez-le avec ouverture de cœur et avec générosité. Dès lors, votre confession sera bonne : elle vous purifiera de vos fautes, vous rendra la grâce que vous aviez peut-être perdue ; vous vivrez surnaturellement, et, vous pourrez, en toute confiance, venir recevoir la Sainte Communion : elle vous unira à Dieu, vous comblera de grâces et sera vraiment pour vous, le gage de la vie éternelle.

Questions Canoniques et Morales.

Un cas de conscience,

OU DE

l'Assistance due aux mourants.

Un prêtre entendant la confession d'un curé lui pose cette question : " Assistez-vous les moribonds à leurs derniers moments et faites-vous les prières de la recommandation de l'âme, selon les prescriptions du Rituel romain ? Le curé s'étonne de cette question et répond : " Je ne suis nullement tenu à tout cela. J'administre aux infirmes le Viatique et l'Extrême-Onction et cela suffit. Je n'ai jamais eu connaissance d'une vraie obligation d'assister un moribond à ses derniers moments. " Le confesseur affirme que l'obligation existe réellement et qu'elle est, en règle générale, grave. Où est la vérité ?

Rappelons deux points hors de conteste, qui nous serviront à résoudre, par voie de conséquence facile, le doute qui nous est proposé.

En premier lieu, il est hors de doute que porter secours à ses fidèles dans leurs graves nécessités spirituelles est, pour le curé, un devoir de sa charge. Le curé tire de là son nom et sa raison d'être : il a *charge* d'âmes ; il a cure disons-nous dans un français vieilli ; il est *curatus*. C'est de cela qu'il s'est chargé lorsqu'il a accepté son of-

fice de curé. Il est donc aussi tenu qu'un débiteur quelconque à payer ses dettes. Ce devoir s'étend aussi loin que s'étendent les nécessités de ses paroissiens et croît en gravité comme elles-mêmes.

En second lieu, il ne paraît pas douteux davantage que, d'une manière générale, les nécessités des fidèles s'aggravent précisément à l'heure de la mort. C'est le moment où l'ennemi de la nature humaine intervient avec un redoublement de zèle, inspiré par la haine. C'est aussi le moment où l'âme naturellement effrayée par son passé et par l'avenir est portée au doute... C'est le moment des tentations de toutes sortes. Par ailleurs, de ce moment dépend l'éternité. Si jamais donc le fidèle a besoin d'être assisté, c'est à l'heure de la mort, puisqu'à cette heure se joue pour lui la partie suprême et que, livré à lui-même, anéanti par la maladie, il est dans les pires conditions pour gagner cette partie.

De là il suit à l'évidence que, dans cette extrême nécessité spirituelle, le devoir du curé à l'égard de ses fidèles est plus urgent que jamais (1).

Ce devoir est-il grave ? Interrogée sur ce point la S. Congrégation du Concile répondit simplement ; "Super adsistentia infirmorum, standum præscriptionibus Ritualis Romani ; in reliquis consulat probatos auctores. (23 martii 1878).

La Congrégation ne veut pas trancher la question de gravité ou de légèreté de l'obligation ; mais elle déclare que l'on doit suivre les prescriptions du Rituel Romain. Pour le reste, que l'on consulte les bons auteurs.

Or que disent ces auteurs ? Les uns proclament que l'obligation est grave ; les autres, qu'elle est, en général, légère. Mais la contradiction, réelle à la surface si l'on

1. Le lecteur ne nous en voudra pas de reproduire ici ces lignes tirées d'un chapitre (*Modus adjuvandi moribundos*) du Rituel Romain édité par ordre de Grégoire XIII : "Hora tantæ necessitatis atque instantis mortis discrimine debet unusquisque fidelis caritatem suam erga proximum migraturum tanto ferventius abundantiusque monstrare, quanto tunc major est indigentia ; præsertim omnis prælatus parochus, sive ejus vicarius, erga sibi commissos, ne ex sua negligentia ovis sibi credita ab infernalibus illis lupis, dolosissimisque prædonibus et procacissimis et fallacissimis hostibus devoretur, ac omnium Creatori Salvatorique animarum æternaliter auferatur. Pastor ergo et custos ac medicus animarum tunc præcipue curet adesse migraturo pro quo et ipse coram Deo rationem reddere obligatur secundum verba S. Scripturæ : Impius si in iniquitate sua morietur, sanguinem ejus de manu vestra requiram. Ezechiel, xxxiii, 8."

peut dire, n'existe plus quand on va au fond des choses, quand on recherche le principe identique sur lequel ils basent leur jugement. Ce principe on pourrait le formuler ainsi : "La nécessité spirituelle du malade, qui est le *fondement* du devoir du pasteur, en est aussi la *mesure*."

Les cas, tout le monde le comprend, sont très différents les uns des autres. Il est des cas où le moribond, livré à lui-même, court le plus grand risque de succomber aux difficultés qui vont se présenter à lui : tentation de désespoir, s'il a vécu jusque-là dans le vice et loin de Dieu ; tentation de doute s'il est un chrétien de la dernière heure, etc, tentations d'autant plus redoutables qu'il n'y aura personne dans son milieu pour le reconforter, pour l'arracher à l'obsession de ses craintes. Très souvent aussi, pour ce malheureux, il y aura nécessité de nouvelles confessions pour apaiser leur conscience ou pour réparer des oublis qui les troublent. A ces âmes, on peut dire que la présence du prêtre est moralement nécessaire, pour qu'elles ne finissent pas dans le désespoir. De là le grave devoir du pasteur, fondé sur l'obligation de droit naturel et de justice qu'il a contracté en devenant curé.

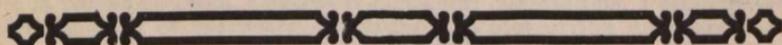
Dans d'autres cas, au contraire, le prêtre sait, est moralement assuré que le moribond est d'avance préparé à la mort, que son âme est en paix, que d'ailleurs il a autour de lui des parents ou des amis pieux et dévoués. Tout ce que pourrait faire le prêtre, ou à peu près, d'autres personnes le feront sûrement fort bien ; dès lors sa propre présence n'est nullement nécessaire ; tout au plus peut-elle apporter une plus grande utilité. Il est certain que, dans cette hypothèse et dans toutes autres hypothèses semblables, l'obligation de l'assistance ne sera pas une obligation grave et qu'une raison médiocre suffira pour qu'on s'en dispense.

Réduite à cette position, la question ne semble pas soulever de difficulté sérieuse pour obtenir l'accord des théologiens apparemment divisés.

Une remarque pour finir. Le Rituel Romain prévoit le cas où le curé sera empêché de remplir personnellement

son devoir. Que faire alors ? " Que si le curé légitimement empêché, ne peut pas faire de temps en temps la visite de ses malades, par exemple quand ils sont trop nombreux, il y suppléera par le ministère d'autres prêtres, s'il en a dans sa paroisse, ou du moins par de pieux laïques, signalés par leur charité chrétienne. " On sait les services que peuvent rendre au clergé paroissial, trop souvent surchargé par la besogne la plus urgente, les religieux ou religieuses, et aussi parfois certaines personnes séculières dévouées, à qui leur costume même permet de s'introduire là où un costume de prêtre ou de religieux ne pourrait jamais entrer le premier.

(Revue théologique, Octobre 1912)



SUJET D'ADORATION

La sainteté sacerdotale : sa nature.

Le zèle des âmes.



La sainteté, pour le prêtre, ne consiste pas toute entière à se dépenser sans réserve pour les autres, en délaissant les vertus *passives* pour ne s'occuper que des vertus *actives*. Mais elle ne consiste pas non plus à ne vivre saintement que pour soi. Tel est le second écueil contre lequel le Souverain Pontife veut nous mettre en garde dans l'*Exhortatio ad Clerum*. (1)

I. — ADORATION.

Le prêtre, dit Pie X, est " l'ouvrier que le Christ *est allé* chercher *pour l'engager à sa vigne*. C'est donc à lui qu'il appartient d'arracher les herbes folles, de semer les plantes utiles, d'arroser, de veiller pour empêcher l'homme ennemi de semer par-dessus de l'ivraie."

Son devoir est donc de continuer l'œuvre du Christ auprès des hommes. C'est, du reste, la mission qu'il a reçue de lui par son

(1) Voir le sujet d'adoration d'Octobre dernier.

sacerdoce ; " Nous remplaçons le Christ, dit saint Paul, *Pro Christo legatione fungimur.*" Or, qu'a fait Jésus ici-bas pour les hommes ? — D'un mot, saint Luc nous résume sa vie dans les Actes

des Apôtres : " Il a passé en faisant le bien et en guérissant tous ceux qui étaient tourmentés du démon." De la crèche au Calvaire, Jésus ne s'est jamais départi de son divin programme. Il n'a rien épargné, ni peines, ni fatigues, ni ennuis, ni humiliations ; il est allé, Pasteur trop bon, jusqu'à donner sa vie pour le salut de son cher troupeau. — Et maintenant qu'il est dans l'Eucharistie, il ne cesse pas son travail certes, il poursuit l'œuvre du salut des âmes qu'il a commencé sur la terre et l'augmente même en l'étendant à tous les siècles et à tous les lieux.

Contemplons et adorons ce Travailleur infatigable se donnant dans l'hostie de chaque communion pour ensemençer le champ des âmes qui le reçoivent, cultiver la semence qu'il vient lui-même y jeter : il est notre Modèle dans notre ministère auprès des âmes.

II. — ACTION DE GRACES.

S'il est dit du Christ : *Pertransiit benefaciendo*, il est dit aussi du prêtre : *Sacerdotem oportet benedicere.* Le prêtre, en effet, est, par devoir d'état, le consolateur attitré de tous les malheureux d'ici-bas. C'est lui qui est chargé de porter à son peuple cette *bénédiction* que Jésus-Christ s'offrait à donner à tous ceux qui souffrent quand il leur disait : "Êtes-vous dans la peine, vous sentez-vous accablés, venez à moi et je vous rendrai des forces et du courage. *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos.*" C'est à lui de leur dire la bonne parole (*benedicere, dicere bene*) qui doit relever ceux qui sont tombés dans le péché, soulager et encourager ceux qui ont peine à supporter leur croix. Et si c'est toujours un plus grand bonheur de donner que de recevoir, *beatius est magis dare quam accipere*, quel ne doit pas être le bonheur du prêtre qui, à l'exemple de Jésus, court sans cesse à la recherche des âmes pour les ramener au bercail ?

Et puis, en faisant ainsi son propre bonheur, il procure le bonheur de Jésus Lui-même. Car pourquoi le prêtre se donne-t-il tant de peine, pourquoi s'impose-t-il tant de fatigues et de sacrifices ? C'est en définitive pour amener les âmes à Jésus Eucharistie, pour les faire asseoir à la Table sainte où le Bon Pasteur veut les nourrir de sa propre substance. La consolante pensée pour un vrai Prêtre-Adorateur ! Amener les âmes à l'Eucharistie. — Et pour cela, que le prêtre songe que chaque matin Notre Seigneur descend entre ses mains et jusqu'au plus intime de son âme pour lui donner, pour augmenter en lui cette grâce de l'apostolat et le rendre plus semblable au divin Pasteur des âmes. Qu'il songe encore que Jésus reste jour et nuit dans l'Eucharistie, intercédant pour les pécheurs et fécondant les travaux des ouvriers apostoliques. Et alors, le

cœur ému de reconnaissance et en même temps brûlant d'amour des âmes, il comprendra mieux cette parole du Vén. P. Eymard aux prêtres qu'il avait dessein d'associer dans l'adoration eucharistique: "Ils descendront de l'Eucharistie vers les peuples, comme Moïse du Sinaï, comme les apôtres du Cénacle, pleins de feu pour annoncer sa parole et procurer sa gloire."

III. — PROPITIATION

Si le prêtre est, comme l'appelle le Souverain Pontife, "l'ouvrier que le Christ *est allé chercher pour l'engager dans sa vigne*," il est évident qu'il ne doit pas rester à rien faire. De même que le bon ouvrier travaille à "arracher les herbes folles, à veiller pour empêcher l'homme ennemi de semer par-dessus de l'ivraie", ainsi le prêtre doit se garder, sous le prétexte d'un souci inconsidéré de sa perfection intérieure, d'omettre aucune des parties de son ministère qui se rapportent au bien d'autrui. Telles sont la prédication de la parole de Dieu, l'audition fidèle des confessions, l'assistance des malades et surtout des mourants, l'instruction de ceux qui ignorent les choses de la foi, la consolation donnée aux affligés, la recherche des égarés, en un mot, l'imitation de Jésus-Christ *qui passa en faisant le bien et en guérissant tous ceux qui étaient tourmentés du démon*."

A tout bien considérer, le prêtre assume, avec la charge pastorale, une bien lourde responsabilité. Chacune des âmes de sa famille spirituelle a droit à sa sollicitude; du salut ou de la perte de chacune d'elles il rendra compte à Dieu; il est compris parmi les conducteurs d'âmes dont il est écrit: *Ipsi enim pervigilant, quasi rationem pro animabus vestris reddaturi*. (1) — La garde des âmes lui est confiée et il aura à rendre compte de leur sort final." Et saint Augustin ajoute: "Si vous voulez évaluer le prix que notre divin Sauveur attache à chacune d'elles, considérez ce qu'il les a payées à la justice de son Père: il a versé son sang pour elles. Est-il une valeur comparable à celle du sang de l'Homme Dieu? — *Quæritis quid emerit? Videte quid dederit, et invenietis quid emerit. Sanguis Christi pretium est. Tanti quid valet?*"

Mais ce Sang adorable, Jésus ne cesse pas de l'offrir tous les jours à l'autel, et, au Très Saint Sacrement, de le remettre entre les mains des prêtres pour le faire couler dans les âmes. D'où vient donc que si peu d'âmes encore connaissent et aiment vraiment l'Eucharistie? Le Vénéral P. Eymard donnait déjà la réponse il y a cinquante ans: "Cela vient, disait-il, de ce qu'on n'en parle pas assez, de ce qu'on ne recommande que la foi à la présence de Jésus-Christ, au lieu de parler de sa vie, de son amour au Très Saint Sacrement, au lieu de faire ressortir les sacrifices que lui impose son amour, en un mot, au lieu de montrer Jésus-Eucharistie aimant chacun de nous personnellement, particulièrement.

(1) Hébr., XIII, 17. —

“Une autre cause c'est notre conduite, qui dénote en nous peu d'amour : à nous voir prier, adorer, fréquenter l'église, on ne comprend pas la présence de Jésus-Christ..

“On a peur de l'amour de Jésus-Christ au Très Saint Sacrement et on le fuit ! Car si on ne veut pas trop le connaître, le voir de près, le recevoir, lui parler cœur à cœur, c'est qu'on a peur d'être pris par son amour. On a peur de ne pouvoir résister à sa bonté, on a peur d'être obligé de se rendre, et de lui sacrifier son cœur sans réserve, son esprit, sa vie sans condition ?”

Prêtres, sommes-nous convaincus de cette vérité ? Sommes-nous, à l'exemple du serviteur de Dieu, effrayés de ce que les chrétiens penseront volontiers et sérieusement à tous les mystères, se dévoueront au culte de quelque Saint, et presque jamais à Notre Seigneur au Très Saint Sacrement ? — Réfléchissons donc à ce devoir de notre charge et ne craignons pas, pour alimenter notre propitiation, d'appliquer à l'Eucharistie les paroles de saint Augustin que nous lisions tout à l'heure : “*Queritis quid emerit? Videte quid dederit, et invenietis quid emerit.*”

IV. — PRIERE

O Jésus, Pontife éternel, divin Sacrificateur, Vous qui dans un incomparable élan d'amour pour les hommes, vos frères, avez laissé jaillir de votre Sacré Cœur le Sacerdoce chrétien, daignez continuer à verser dans vos prêtres les flots vivifiants de l'Amour infini.

Vivez en eux ; transformez-les en Vous ; rendez-les par votre grâce les instruments de vos miséricordes ; agissez en eux et par eux, faites qu'après s'être tous revêtus de Vous par la fidèle imitation de vos adorables vertus, ils opèrent en votre nom et par la force de votre esprit les œuvres que Vous avez accomplies Vous-même pour le salut du monde.



Les séances sacerdotales au Congrès de Vienne.

Nous ne pouvons entrer dans le détail des nombreuses séances d'étude tenues pendant le Congrès eucharistique de Vienne. Il y avait au moins, à ce Congrès, quatorze Sections, en quatorze langues différentes. Chaque section avait organisé elle-même ses séances de travail suivant un programme arrêté par le comité qui était à sa tête. Presque partout on avait adopté comme thème général: *les moyens pratiques et les œuvres susceptibles de faciliter l'application des Décrets eucharistiques du St-Siège.*

Nous nous contenterons de donner un aperçu général des séances les plus importantes de la Section française.

1ÈRE SÉANCE.

Cette séance s'est tenue à 2 heures de l'après-midi dans l'église Sainte-Anne, située au centre de Vienne.

La séance a été ouverte par Monseigneur l'Archevêque de Bourges, entouré de plusieurs évêques. Son Eminence le cardinal Amette a fait son entrée pendant la lecture du premier rapport.

Le premier rapporteur a été le P. LINTELO, S. J., qui avait choisi pour thème: *L'apostolat de la communion.*

Nous donnerons prochainement le texte même de ce rapport, très clair, très précis, très pratique, rédigé, en un mot, par un homme d'apostolat qui a l'expérience de ce dont il parle, qui dit tout ce qu'il faut dire, mais qui sait ménager les susceptibilités, vite éveillées chez ceux surtout qui ont le plus de raison de s'appliquer personnellement ce qui est dit pour tous.

Le rapporteur pose d'abord le principe:

“Le plus cher désir de Notre-Seigneur et de l'Eglise est que les fidèles communient chaque jour.”

Puis il vient de suite aux conclusions pratiques:

“Pour les y amener, il y a lieu d'employer deux sortes de moyens.

“Des moyens d'ordre intérieur: créer chez les fidèles une mentalité eucharistique; qu'ils soient convaincus que la communion quotidienne est le *régime normal* du chrétien en état de grâce. La communion est l'*acte vital* de l'âme; une vie divine réclame une nourriture divine: que la chair du Sauveur devienne notre pain quotidien!

“Des moyens d'ordre extérieur: les triduum eucharistiques, les ligues de communicants plus aptes que tout autre moyen à triompher de l'inconstance et du respect humain, les deux grands obstacles à la pratique de la communion quotidienne; et encore la distribution des tracts, l'affiche, les congrès régionaux.

“Mais ce qu'il faut surtout, c'est amener *les enfants* à l'Eucharistie, et pour cela: 1° les admettre à la première communion par petits groupes; 2° empêcher que la communion privée ne devienne une sorte *d'institution nouvelle organisée et réglementée* comme l'était l'ancienne première communion, avec la seule différence de l'âge d'admission.

“Il y a lieu aussi à un apostolat auprès des prêtres qui n'ont pas suffisamment refait leur éducation eucharistique, pour leur faire comprendre l'importance de l'apostolat eucharistique qui doit pénétrer tous les autres et au besoin les suppléer.

Puis il émet les vœux suivants:

“1° Que tous les prêtres,

—“Confiants dans la bénédiction de l'obéissance,

—“Convaincus que toutes les œuvres doivent aboutir à mettre dans les âmes *la vie plus abondante* dont l'Eucharistie est la source,

—“Que c'est par ce moyen qu'ils se ménageront les succès merveilleux promis par le Sacré-Cœur de Jésus,

“S'adonnent avec un zèle croissant à l'apostolat de la communion fréquente et quotidienne;

“2° Qu'ils aient soin, par leur piété personnelle et par une étude approfondie des documents et des commentaires autorisés, de se faire une mentalité entièrement conforme aux décrets eucharistiques de Sa Sainteté Pie X;

“3° Que dans leur ministère ils s'appliquent à recourir aux moyens déjà consacrés par l'expérience de plusieurs comme particulièrement efficaces, surtout les tri-dums, les ligues, les congrès régionaux, les communions des petits enfants.”

Ce rapport a été écouté avec une attention sympathique par l'auditoire.

Le rapport terminé, comme le P. Lintelo reste en chaire pour attendre les observations auxquelles il pouvait donner lieu de la part des prêtres congressistes, Son Eminence le cardinal Amette le remercie aimablement et lui déclare que tous, partageant son avis et bien convaincus de son expérience dans la matière qu'il a traitée, acceptent ses conclusions et ses vœux.

La parole est ensuite donnée au R. P. LEBEAU, curé de Sainte-Anne, dont nous venons de parler, pour la lecture de son rapport sur *La dévotion au Saint Sacrement en Autriche et dans la famille impériale des Habsbourg*.

Ce rapport, riche en souvenirs historiques et en descriptions de coutumes actuelles, ne comporte pas l'analyse; nous le donnerons d'ailleurs *in extenso* (1). Pour indiquer d'un mot l'intérêt avec lequel il a été écouté, nous dirons seulement que le rapporteur, ayant voulu l'abrégé par crainte, dit-il, d'abuser de la patience de l'assemblée, Son Eminence le cardinal Amette est intervenu pour lui demander de n'en rien retrancher, et même un des évêques présents, Mgr Foucault, je crois, a protesté tout haut qu'il y avait là un recueil historique précieux qu'il serait vraiment dommage d'écourter.

Le rapporteur qui monte ensuite en chaire est un Bénédictin, *dom Besse*, qui nous entretient de *L'action du prêtre par la liturgie*.

Ce sujet, toujours actuel, l'est tout particulièrement de nos jours, car tous connaissent le désir et la volonté du Saint-Père de voir les fidèles associés de plus en plus intimement aux offices de l'Eglise, notamment par la

(1) Voir le *Petit Messager du T.S.Sacrement* où ce beau travail sera publié en janvier prochain.

participation du peuple au chant grégorien. Or cette réforme ne se peut guère obtenir que par une rééducation liturgique des fidèles qui suppose, est-il besoin d'y insister, une solide éducation liturgique dans le prêtre lui-même.

Ce rapport d'un homme du métier, s'il est permis de parler ainsi, a été très attentivement écouté.

Le rapporteur débute par un exposé clair de ce qu'il faut entendre par ce mot liturgie. Laissant de côté, dit-il, les cérémonies contenues au rituel et au pontifical, je m'en tiens pour le moment au missel et au bréviaire. Nous trouvons dans ces deux livres les prières et les rites du saint Sacrifice de la messe (car il n'y a pas à isoler la sainte messe de l'office divin, puisque dans la pensée et la pratique de l'Eglise les heures canonicales donnent au saint Sacrifice un cadre vivant), et tout un ensemble de lectures, de chants et d'oraisons par lesquels les fidèles s'associent d'intelligence et de cœur à la Victime immolée, offrant avec elle et le prêtre l'hostie de louanges. Mais le missel et le bréviaire ne renferment pas un texte mort. Ils offrent aux prêtres les règles et les formules des actes qu'il doit accomplir. C'est en quoi consiste le service liturgique du prêtre qui, avec le travail de l'initiation des hommes à la vie surnaturelle, constitue sa fonction principale.

La prière et la messe du prêtre sont, en réalité, le bien de l'Eglise; l'Eglise est avec lui et en lui. S'il est curé, c'est plus particulièrement la portion de l'Eglise confiée à sa sollicitude, sa paroisse. Dans ces conditions la différence entre la messe privée et la récitation personnelle du bréviaire et les offices publics est tout extérieure; les dispositions du célébrant, ses sentiments et ses pensées doivent rester les mêmes.

Car le prêtre ne peut s'en tenir à une fonction purement matérielle et vocale. Le culte des lèvres et des membres ne suffit pas à Dieu, qui attend de l'homme un culte intelligent et voulu. La liturgie est faite pour être pensée et aimée en même temps qu'elle est dite, ce que traduit la formule si expressive de saint Benoît: *Mens nostra concordet voci nostræ.*

Mais comment réaliser cette harmonie entre les sentiments et les formules ou actes liturgiques? Il faut répondre le rapporteur, posséder la science et l'art liturgique, car la liturgie est un art, avec des règles précises et obligatoires; mais il ne suffit pas de les connaître, il faut mettre à les observer toute la perfection possible; l'honneur de Dieu et l'édification des fidèles le demandent.

Pour atteindre à la perfection de l'art liturgique, il faut posséder la science liturgique, faite de théologie, d'écriture sainte et d'histoire de l'Eglise...

La liturgie bien comprise est une synthèse pieuse des études ecclésiastiques. L'âme s'approprie pour en vivre le fruit de ses lectures. Cette vie communique au labueur de l'intelligence un caractère pieux qui le rapproche de la contemplation. Par l'étude, l'âme écoute Dieu; par la liturgie, l'âme répète en Dieu ce qu'elle a entendu. Dieu lui parle, elle parle à Dieu.

Il en est de même des fidèles, car la formule *Mens nostra concordet voci nostræ* les concerne également. Remplacez seulement théologie, histoire de l'Eglise, par catéchisme, instruction religieuse. Leur catéchisme leur livre la pensée de Dieu, c'est leur théologie. La piété consiste à en vivre; la prière la répète à Dieu. Cette prière trouve son expression dans la parole de Dieu et le langage de l'Eglise. La liturgie où nous trouvons ce langage est faite pour le fidèle comme pour le prêtre.

Impossible d'entretenir et de développer — *a fortiori* d'éveiller — l'état d'esprit liturgique sans un enseignement.

Le rapporteur nous dit ce qu'à la suite du Congrès eucharistique de Cologne, où il en avait été question, il a été fait pour réaliser cet enseignement.

Ces faits témoignent dans le clergé belge et français d'un réveil de l'esprit liturgique, et des faits tout aussi caractéristiques montrent qu'il en est de même parmi les fidèles.

La récente réforme du bréviaire, en restituant à l'office du propre des dimanches son ancienne suprématie

sur l'office des saints, ne peut que favoriser ce réveil de l'esprit liturgique.

Pour faciliter ce retour à la grande tradition catholique, le rapporteur soumet à l'assemblée les deux vœux suivants :

“1° Promouvoir en France, sous la forme de semaines ou journées liturgiques, cet enseignement liturgique.

“2° Faire une place dans les congrès diocésains à l'action sacerdotale par la liturgie.”

La séance s'achève par une communication faite par M. l'abbé BOUQUEREL, secrétaire du comité permanent, au nom de M. l'abbé Albin, curé de Saint-Roch, à Nice, qui expose comment il a fondé, en 1910, et comment il entretient par des convocations motivées le zèle d'un groupe d'hommes qui communient ensemble tous les mois à une messe où l'on récite publiquement les actes avant et après la sainte communion.

M. l'abbé Bouquerel conclut sa communication par le vœu suivant :

“Que l'on établisse partout des messes de communion pour les hommes avec un comité chargé d'envoyer régulièrement les convocations.”

Ce vœu donne occasion à Mgr Foucault d'insister sur l'action qu'il faut entreprendre auprès des hommes pour les gagner à l'application du Décret sur la communion quotidienne. “Tant que vous n'aurez pas quelques hommes qui communient dans une paroisse, dit-il, ne vous flattez pas d'y parvenir à de sérieux progrès relativement à l'application des décrets.”

2ÈME SÉANCE.

Vendredi matin, 13 septembre.

Mgr Dubois, archevêque de Bourges, préside, entouré de NN. SS. Béguinot, évêque de Nîmes; Foucault, évêque de Saint-Dié; Archambault, évêque de Joliette, (Canada), Mgr Korum, évêque de Trèves, etc.

La parole est donnée, après la récitation de la prière d'usage, à M. le chanoine F. BÉRÉZIAT, pour développer

son rapport sur *La Confrérie du Très Saint Sacrement considérée comme moyen d'aider à la pratique des décrets de Pie X sur la piété eucharistique et la communion fréquente*. Deux parties dans ce rapport, dit l'orateur : une partie théorique ou démonstrative, une partie pratique.

"I. La Confrérie du Très Saint Sacrement est une œuvre à la fois ancienne, car elle remonte au XVI^e siècle, et nouvelle, car, ayant pour objet les pratiques fondamentales du culte eucharistique qui ne changent pas, elle subit dans sa forme, selon les époques, des variations de détails. Elle est universelle, car elle a été fondée comme telle à Rome, par une bulle du pape Paul III en 1539, et locale, car il suffit qu'elle soit érigée canoniquement dans un lieu pour avoir part à tous les avantages de l'Archiconfrérie romaine.

"Aussi a-t-elle toujours été encouragée et vivement recommandée à toute l'Eglise par les Souverains Pontifes ainsi que par tous les saints et par les hommes les plus distingués par leur piété : saint François de Sales, saint Vincent de Paul, M. Olier, le P. de Condren, etc., qui l'ont considérée comme la grande sauvegarde de la foi et des mœurs.

"C'est pourquoi la plupart des congrès internationaux ont émis des vœux demandant que la Confrérie du Très Saint Sacrement soit érigée ou restaurée dans toutes les paroisses de la catholicité.

"Son action sera encore plus efficace pour favoriser de nos jours la pratique des récents décrets de Pie X. En effet, soyons pratiques, et comprenons que sans l'appui de la Confrérie du Très Saint Sacrement, on n'aboutira que difficilement et à la longue ; avec l'appui de la confrérie, on arrivera vite.

"Sept ans d'une part et deux ans de l'autre se sont écoulés depuis les décrets. Où en est-on ? Qui les applique conformément aux volontés de Pie X qu'il renouvelle à cette occasion ? C'est le très petit nombre, une infime minorité..."

Ces paroles ont soulevé quelques protestations parmi les membres de l'épiscopat et dans l'assemblée. Il faut

distinguer, dit Mgr Dubois; il y a le décret plus ancien : *Sacra Tridentina Synodus*, sur la communion fréquente; celui-là, on s'est mis de suite à l'appliquer; puis est venu le décret *Quam singulari Christus amore* sur la première communion; sur celui-là, il est possible qu'il y ait eu d'abord quelque incertitude et hésitation, mais maintenant tout est au point; il me semble qu'il fallait faire cette distinction.

L'orateur, un peu troublé de cette protestation, s'efforce d'expliquer ses paroles, en en limitant la portée: "Quand je parle ainsi, dit-il, je me place au centre de ma région, et je suis bien obligé de constater qu'il n'y a, au sujet des décrets, aucune action commune, centralisée, aucune direction d'ensemble; c'est l'élite seule qui s'est mise en mouvement. Or, précisément, c'est l'action collective qui est surtout nécessaire à notre époque, car c'est une véritable croisade à laquelle nous sommes conviés, croisade pour refaire la mentalité de tout un peuple et rappeler les âmes à la sainte Table. Or, pour une croisade, il faut une armée, des soldats comme des chefs.

"L'armée ici, ce sera la Confrérie du Très Saint Sacrement, car son but très spécial, son essence même, sa raison d'être, et toutes ses pratiques, très simples, très accessibles à toutes les âmes des petits et des grands, et qui ne sont que les pratiques mêmes recommandées par les décrets, ne tendent pas à autre chose qu'à développer le culte et la piété eucharistiques et à amener les fidèles, et surtout les hommes, à la sainte communion.

"La Confrérie du Très Saint Sacrement forme un noyau fécond de communicants au sein de la paroisse; elle est à la fois un stimulant puissant et un secours pour le curé.

"Conclusion: par la Confrérie, les hommes prendront connaissance des décrets, et de là à s'y conformer, il n'y a qu'un pas. Sans la Confrérie, les décrets resteront inconnus à la plupart, qui n'iront pas en prendre connaissance dans les gazettes.

"II. *Partie pratique: Organisation de la Confrérie.* La condition indispensable, c'est qu'elle soit une vraie con-

frérie, c'est-à-dire qu'elle ait l'institution canonique; qu'elle soit ouverte à tous les fidèles; qu'elle unisse vraiment les fidèles étroitement entre eux, d'où la nécessité d'un directeur, de réunions périodiques qui soient vraiment pratiques, et non simplement des comptes rendus financiers; il ne doit pas y avoir place dans la Confrérie du Très Saint Sacrement pour les inégalités et les préséances qui, dans le reste de la vie, sont nécessaires. Toutefois, il paraît utile de former trois groupes ou trois sections: les hommes, les femmes et les enfants."

Une courte discussion s'engage à ce moment. Mgr Dubois oppose au rapporteur: Vous avez indiqué que tous les fidèles pouvaient faire partie de la Confrérie; votre Confrérie alors sera toute la paroisse?

Je n'ai pas eu, répond le rapporteur, à indiquer les conditions à remplir pour être admis dans la Confrérie; ces conditions, pour bénignes qu'elles soient, n'en créent pas moins des obligations que tous n'accepteront pas, et c'est ainsi que se fera tout naturellement la sélection.

Mgr Foucault: Ne serait-il pas bon d'attaquer surtout les hommes, de s'occuper avant tout de la confrérie pour les hommes? Après tout, les femmes ont beaucoup d'autres œuvres qui les orientent vers la communion fréquente.

Le rapporteur: C'est vrai, Monseigneur, mais il faut aussi y appeler les enfants qui sont la réserve de l'avenir.

Mgr Foucault: Dans les hommes, je comprends les enfants.

Mgr Dubois: Il me semble que vous n'avez pas assez insisté sur cette partie pratique de l'organisation de la confrérie; vous n'avez pas parlé des statuts; il faut bien retenir que moins on laisse au hasard et à l'arbitraire des dirigeants et mieux fonctionne la confrérie.

Le rapporteur: Les formes de la dévotion varient avec le temps et les besoins nouveaux; il faut que les confréries s'y adaptent; elles auront, d'ailleurs, la norme des décrets pour leur servir de *criterium*. Mais je le répète, avant tout, qu'elles soient canoniques, c'est-à-dire érigées canoniquement et dirigées aussi canonique-

ment. Il est bien à souhaiter aussi que s'établisse une Union des confréries diocésaines; c'est le moyen de renforcer l'action commune et de lui assurer l'unité de but. Que Messieurs les curés inscrivent aussi, dans le programme de la Confrérie, le triduum annuel si désiré par Notre Saint-Père le Pape, et des exercices religieux publics et réguliers.

Je propose, termine le rapporteur, les vœux suivants:

“Qu'il soit établi partout, au plus tôt, dans toutes les paroisses, par les soins des évêques, une Confrérie du Très Saint Sacrement, canoniquement érigée et dirigée, comprenant, en trois sections distinctes, hommes, femmes, enfants, organisée d'après un plan général ou diocésain, avec des règles précises et bien observées.

“Que cette Confrérie soit maintenue vivante et active par des réunions, fêtes et pratiques régulières, suivies avec fidélité, et qu'on s'y propose spécialement pour but de réaliser, avec toute la perfection possible, les ordonnances des décrets pontificaux, concernant la communion fréquente et la dévotion eucharistique.”

Ces vœux sont adoptés par l'assemblée.

Le R. P. Joseph CALOT, S. J., directeur général de l'Apostolat de la prière, succède à la tribune à M. le chanoine Béréziat. Il a pris pour thème de son rapport: *Le Cœur de Jésus et l'Eucharistie. Comment l'apostolat de la prière conduit à l'un et à l'autre.*

Deux parties dans ce rapport, comme l'indique le titre: une première partie dogmatique qui est une magnifique synthèse doctrinale sur le Cœur de Jésus, l'Eucharistie et leurs liens réciproques; une seconde partie, qui ne le cède pas en intérêt, et où il nous est dit, avec des chiffres bien impressionnants, ce que fait l'A. de la P. pour promouvoir l'application des décrets.

“I. Un amour résume le dogme, dit le rapporteur: l'amour de Dieu pour l'homme.

“Un amour résume la morale: celui de l'homme pour Dieu.

“Or, il existe une dévotion et un sacrement qui, à leur tour, résument ces deux amours, rencontre du Créateur

et de la créature dans ce qu'ils ont de plus beau l'un et l'autre. C'est le Cœur de Jésus et l'Eucharistie."

Le rapporteur ensuite détermine l'objet précis du culte du Sacré-Cœur: "L'ensemble harmonieux du Cœur corporel de Jésus-Christ et de son amour pour les hommes; le cœur, symbolisant l'amour, l'amour symbolisé par le cœur, tel est l'objet propre du culte du Sacré-Cœur de Jésus.

"Il existe entre le Cœur de Jésus et l'Eucharistie des affinités profondes. Chef-d'œuvre de l'amour, le plus grand don de Dieu à l'homme, l'hostie jaillit un jour de son Cœur. Et c'est le Cœur seul qui se révèle dans l'Eucharistie

"C'est, sans doute, pour souligner ces affinités que Notre-Seigneur n'a voulu apparaître à la bienheureuse Marguerite-Marie que dans la sainte Eucharistie... Et pour mieux marquer l'union entre le Cœur et l'hostie, il fixe la fête du Cœur au lendemain de l'Octave de la Fête-Dieu, comme un prolongement et un couronnement de la grande solennité eucharistique. L'Eglise, par sa liturgie, affirme aussi ces affinités, puisque, à la question de savoir si l'objet des deux dévotions était assez identique pour exclure la commémoration de l'un, dans l'office et la messe de l'autre, elle s'est prononcée pour l'affirmative.

"Chose frappante! Ni la haine, ni l'amour ne s'y sont jamais trompés. Les ennemis du Cœur furent les mêmes que ceux de l'hostie; et, par contre, à mesure que la dévotion au Cœur grandit dans une âme, elle pousse à communier plus et mieux.

"L'objet est quasi identique, et l'affinité intime.

"II. L'A de la P., rien que par son premier degré, attache déjà à Notre-Seigneur. Il fait battre nos cœurs à l'unisson du sien.

"Il fait désirer déjà et rend comme nécessaire la communion eucharistique.

"Mais par le troisième degré, il fait plus encore. Tous ceux qui y sont inscrits — et c'est le cas de presque tous nos 25 millions d'associés — s'engagent à communier au moins une fois par mois.

“C'est un minimum. Un grand nombre le font toutes les semaines; beaucoup, déjà, tous les jours; et cette accession à la communion quotidienne, qu'on voudrait toujours plus rapide, croît sans cesse. C'est la vague d'amour qui monte vers l'hostie.

“Considérant que l'Apostolat de la Prière, sérieusement organisé, détermine un ébranlement des âmes vers le Cœur de Jésus et vers l'Hostie, le congrès exprime le vœu que cette association simple, féconde, et dont l'existence se concilie très bien avec les autres œuvres ou confréries pieuses, soit établie dans toutes les paroisses, communautés, écoles et œuvres catholiques.”

Le programme indiquait ensuite un rapport du P. BETTINGER, de la congrégation du Très Saint Sacrement sur la *Pieuse Union pour la communion des enfants*. Nous le donnerons *in extenso* plus tard.

Mgr l'Archevêque de Bourges a bien voulu, à l'occasion de ce rapport, faire un chaleureux appel aux congressistes pour qu'ils s'inscrivent tous dans les œuvres de la Congrégation du Très Saint Sacrement.

M. l'abbé Bouquerel résume ensuite un rapport envoyé par Mgr BRUCHÉSI, archevêque de Montréal, sur *Le mouvement de la communion précoce et fréquente au Canada, depuis le Congrès eucharistique de Montréal*.

“1° *De la communion précoce* :

“On n'oubliera jamais l'enthousiasme avec lequel 2,000 prêtres réunis en séance sacerdotale acclamèrent le décret *Quam singulari*, promulgué officiellement par le cardinal légat.

“Les familles, aussitôt après le Congrès, ont commencé à amener leurs petits enfants, et on a vu des parents en présenter jusqu'à quatre à la fois pour la première communion.

“Les petits enfants continuent souvent de communier une fois chaque semaine, quelques-uns deux ou trois fois, d'autres tous les jours.

“La communion est très fréquente dans les pensionnats.

“On s’y entraîne par des ligues de communion fréquente et quotidienne qui fonctionnent durant l’année et pendant les vacances.

2^o *De la communion fréquente :*

“Le mouvement déjà commencé s’est accentué.
“On cite une paroisse de Montréal où l’on compte 8,500 communicants, et qui a monté de 96,000 communions en 1908 à 222,000 en 1911, soit de 11 communions à 26 communions par an et par habitant.

“Ce mouvement s’est également accentué dans les campagnes et jusque dans les paroisses perdues dans les plaines du Manitoba.

VŒU.

“Que les enseignements et les vœux émis dans les “congrès soient vulgarisés et mis en pratique de façon “à créer partout un progrès semblable en faveur de la “communion fréquente et de la communion précoce.”

La série des rapports terminés, Mgr l’Archevêque de Bourges présente à l’assemblée Mgr Archambault, évêque de Joliette au Canada, et l’invite à dire quelques mots sur le Canada.

Mgr l’évêque de Joliette rappelle que c’est à Montréal que fut publié pour la première fois dans une assemblée, devant 2,000 prêtres dont un bon nombre venus de la mère patrie, le Décret *Quam singulari*.

Ce décret, bien accueilli par les fidèles du Canada, rencontra, il faut le reconnaître sincèrement, quelque opposition de la part des évêques et des prêtres. Mais on ne fut pas long à se ressaisir et à se rappeler la devise : *Roma locuta est, causa finita est*, et on se mit en demeure de l’appliquer. Et, comme résultat, dit l’orateur, j’avais, il y a peu de temps, le bonheur de communier moi-même, dans ma cathédrale, 2,000 enfants, dont 600 n’avaient pas 7 ans. Et croyez que, malgré leur jeunesse, ils savaient très bien ce qu’ils faisaient. Nous les avons soumis à un examen. Sans doute, ils n’étaient pas capables de nous expliquer la différence entre la substance et l’accident ; ils n’avaient aucune lumière sur le mode d’ubiquité de Notre-Seigneur dans la sainte Eucharistie ; mais, en revanche, ils savaient bien

nous dire qu'ils communiaient parce qu'ils aimaient le bon Jésus et pour le mieux aimer encore, pour être sûrs d'aller au ciel, et pour éviter le péché. Ils avaient donc bien l'intention droite!

Puis, Mgr Archambault, poursuivant sa charmante causerie, rappelle des souvenirs du Canada, déclare que le Canada aime la France: "C'est encore, s'écrie-t-il, le pur sang de France qui coule dans nos veines; c'est le sang de France qui a coulé au Canada, aux premières heures de l'établissement de la civilisation chrétienne, sang de martyrs qui a été semence de chrétiens.

"C'est ce sang français, c'est l'amour de la langue française, qui, aux heures où l'Angleterre rêvait de nous imposer sa langue et sa religion, nous a soutenus dans le combat, et nous a aidés à conquérir notre liberté entière et définitive, nous l'espérons bien. Aussi nous vous aimons, nous avons les yeux fixés sur vous et nous compatissons aux épreuves que traverse l'Eglise de France. Mais nous sommes fiers de vous, Nos Seigneurs les évêques, fiers des prêtres de France, car vous avez donné au monde, par votre parfaite obéissance, au prix de tant de sacrifices, un exemple admirable de noblesse qui vous met au-dessus de tous. Ayez confiance: la victoire est proche; Notre-Seigneur vous a montré sa prédilection en faisant naître sur votre sol toutes les grandes dévotions: Lourdes, Paray-le-Monial, etc.; la France ne peut pas périr et demain, comme hier, elle sera toujours vraie la vieille devise: *Gesta Dei per Francos.*"

Cette allocution touchante et qui partait d'un cœur ami a ému l'assemblée, qui a fait à l'éloquent improvisateur une ovation chaleureuse et prolongée.

Monseigneur l'archevêque de Bourges a remercié Mgr Archambault au nom de tous et l'a chargé de porter aux Canadiens le salut des Français, et de leur demander de prier pour la France.

Puis il adjure les congressistes, en rentrant chez eux, de se faire tous inscrire dans la Pieuse Union pour la communion des enfants, dans les confréries du Très Saint Sacrement, d'être des apôtres de l'Eucharistie et de rappeler à tous ceux sur lesquels ils ont action que là seulement est la vie.

Table des Matières

de

l'Année 1912



Adoration (Sujets d') : — Les effets de la Ste Communion : Elle nourrit, 13. — augmente, 47. — préserve la vie surnaturelle, 77. — La Communion et la tentation, 77. — le péché véniel, 111, — le péché mortel, 142 — 175. — la joie spirituelle, 211. — L'Esprit eucharistique du prêtre, 238. — La vocation sacerdotale, 271. — La sainteté sacerdotale, 302. — Les âmes du Purgatoire, 333. — Le zèle des âmes, 365.

Apostolat eucharistique et sacerdotal : — Un appel 161. — L'œuvre actuelle du prêtre, 9. — La communion des enfants, 33. — Confession des enfants, 205. — Pieuse Union pour favoriser la communion des enfants, 97. — Catéchisme et Communion, 72. — 107. — 246. — Organisation eucharistique d'une paroisse, 129, — 183, — 193. — La Communion et les vacances, 180. — Comment établir la communion fréquente dans une paroisse, 222. — Pour avoir de bons servants de Messe 235. — Le moyen d'assurer la persévérance dans la fréquentation des sacrements, 267, 312. — Formons des élites, 286. — La communion dans le peuple, 258, 296, 329.

Communion (Sainte) : La communion des enfants, 33, 86, 97. — Catéchisme et Communion, 72, 107. — La communion des infirmes, 89. — De l'abstention de la communion à certains jours, 90. — La communion fréquente dans le peuple, 258, 296.

Congrès Eucharistiques : — Le Congrès de Vienne, 321, 353. — Les séances sacerdotales, au congrès de Vienne, 368. — Le Congrès local de London (Canada) 220.

Etudes diverses : — Marie et l'Eucharistie, 1 — Les Congrégations Romaines ; nature, attributions, 26. — La Réforme du bréviaire, 58, 92, 123, 135, 171. — La musique sacrée, 139, 188. — Le chant du peuple, 281. — Le vœu du Congrès de Montréal en faveur de l'Octave privilégiée de la Fête-Dieu, 163. — La réforme du calendrier grégorien, 252. — La prononciation du latin, 289. — Les trois messes du jour des Morts, 338.

(Voir au mot *Communion*, et *Questions canoniques et morales*.)

Piété eucharistique : — Le Rosaire médité au pied de l'Eucharistie, 53, 65, 117, 147. — La piété sacerdotale envers l'Eucharistie, nature, moyens : 200, 225. — L'Esprit eucharistique, 238. — L'Œuvre des Prêtres-Adorateurs : réflexions pratiques, 231. — L'heure hebdomadaire d'adoration et la sanctification du prêtre, 262, 308.

Prédication : — 1er Triduum eucharistique : La Présence réelle, 19. La Messe, 41. La Communion, 102. — L'Adoration, 164. 2^{ème} TRIDUUM : — La Communion, nourriture de l'âme, 276. — La Communion, désirée par Jésus et par l'Eglise, 292. — Dispositions à la Communion, 323. — La Confession, moyen de pureté pour communier 357.

Instructions sur le St. Rosaire : Mystères douloureux, 83. — Mystères glorieux, 152.

Questions canoniques, morales, liturgiques : — Les parents et la 1^{ère} communion des enfants, 86. — Droits du curé sur la 1^{ère} communion, 87. — Communion des malades, 89. — Lumière électrique, 157. — Médailles-Scapulaires, 158. — Octave de la Fête-Dieu, 159. — Chants du Salut, 159. — De quelques devoirs des curés, 217. — La Communion durant la Messe, 223. — L'Autel privilégié, 339. Les Messes Grégoriennes. 343. — Un cas de conscience sur l'assistance due aux mourants, 362.

Variétés : — Allocution de Pie X : le modernisme, la situation religieuse en France, 5. — Les Congrégations romaines, 29. — Nouveaux cardinaux, 31. — Le Vén. Père Eymard et les Congrès eucharistiques, 249. — Dans l'Ouest Canadien, 315. — A travers les faits, 220. — Le Congrès eucharistique de Vienne, 321, 353. — Petit courrier de l'Œuvre, 349.



CALENDRIER DU T. S. SACREMENT POUR 1913



Le Bureau des Oeuvres Eucharistiques édite cette année un Calendrier du T. S. Sacrement en deux formats ;

Le Calendrier ordinaire, sur carton découpé, de formes gracieuses ; la lithographie représentant l'Ostensoir avec deux anges adorateurs, est d'un fini et d'un goût parfaits.

Calendrier de luxe. Nouvelle édition en couleurs très artistiques, représentant : Le Vénéral P. Eymard et N.-Dame du T. S. Sacrement.



Le bloc du calendrier a autant de feuillets qu'il y a de jours dans l'année. Chaque feuillet contient outre l'indication de la fête du jour, une sentence sur la Sainte Eucharistie.

CALENDRIER

ANGLAIS

ou

FRANCAIS

ORDINAIRE

30c. Chaque ;
franco 35c.

DE LUXE

50c. Chaque ;
franco 60c.

✻✻✻ *Tout calendrier doit être payé d'avance.* ✻✻✻

➤ Des précautions spéciales sont prises pour l'emballage et l'expédition par la poste, afin que les calendriers arrivent à destination en parfait état. ◀

BUREAU des OEUVRES EUCHARISTIQUES,
368 Ave. Mont-Royal Est. MONTREAL.

☛ Voir au verso Calendrier de Luxe.

Une Nouveauté



.....
JANVIER
Lettre de saint y. h. 11, dimanche h. 11
12
Vendredi
Sainte TATIENNE martyre.
De sainte que les Moines hono-
rent l'Église Jésus-Christ Marie
de Marie, ainsi personne ne croit
Jésus qu'avec Marie et par l'inter-
mède de Marie. (S. Hieronymus)

Nouveau Calendrier
Eucharistique

60 cents franco.